

Vacances d'Été 2023



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Somme Sud-Ouest

du 10 juillet au 18 août
Horaires d'accueil : 8h -18h

12 - 17 ans

DATE DE DÉPÔT :
.....

ACCUEIL DE LOISIRS COMMUNAUTAIRE **OISEMONT**



INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS :
06 79 75 14 43

Feuillet d'inscription - Oisemont / Vacances d'Été 2023

Document à compléter et à retourner à la direction de l'accueil de loisirs
pour le 28 juin 2023, date limite, sous réserve de places disponibles.

acm.oisemont@cc2so.fr

Aucune inscription ne sera acceptée si le dossier d'inscription est incomplet : fiche sanitaire + pièces obligatoires + flyer.

Nom et prénom du responsable légal :

Adresse :

Tel : N° allocataire CAF :

Adresse mail :

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance : Âge de l'enfant :

Classe :

Complétez le tableau pour inscrire votre enfant

Merci de cocher les cases correspondant à vos choix

Juillet	Inscription à la semaine	Repas	Août	Inscription à la semaine	Repas
L 10.07			M 01.08		
M 11.07			M 02.08		
M 12.07			J 03.08		
J 13.07			V 04.08		
V 14.07		Férié	L 07.08		
L 17.07			M 08.08		
M 18.07			M 09.08		
M 19.07			J 10.08		
J 20.07			V 11.08		
V 21.07			*L 14.08		
L 24.07			*M 15.08		Férié
M 25.07			*M 16.08		
M 26.07			*J 17.08		
J 27.07			*V 18.08		
V 28.07					
L 31.07					

*Ouverture la 3^{ème} semaine d'août sous réserve d'un minimum d'inscriptions.

Signature du responsable légal :

si vous ne savez pas comment apposer votre signature numérique, entrez votre nom ci-dessous

TARIFS - Oisemont / Vacances d'Été 2023

Inscription à la semaine - Repas : 2€ par jour

Enfant résidant du territoire de la CC2S0

Quotien Familial	Tarif à la semaine (hors repas)	Tarif à la semaine (hors repas) pour les familles bénéficiaires CAF
QF de 0 à 750 €	31 €	17 €
QF entre 751 et 800 €	33 €	19 €
QF de 801 € ou plus	35 €	

Enfant résidant HORS territoire de la CC2S0

Quotien Familial	Tarif à la semaine (hors repas)	Tarif à la semaine (hors repas) pour les familles bénéficiaires CAF
QF de 0 à 750 €	41 €	27 €
QF entre 751 et 800 €	43 €	29 €
QF de 801 € ou plus	45 €	

Dans le cadre d'une semaine avec un jour férié, le tarif semaine sera proratisé.

3.50€ par jour de présence sont déduits pour les bénéficiaires C.A.F. dont le Quotient Familial est inférieur à 901 en octobre 2022.



Votre Caisse d'Allocations Familiales finance ce lieu d'accueil pour vos enfants